

UNE POLITIQUE SOCIALE EN FAVEUR DES FAMILLES



Notre ville doit avoir une politique familiale qui vise à attirer des familles et à sortir de son lent déclin démographique.

- Pour la petite enfance

43 places de crèches à Bihorel, c'est insuffisant !

Il faut avoir le souci de répondre aux besoins des mères qui travaillent et aussi de celles qui ne travaillent pas.

Le droit pour une femme de faire garder son enfant deviendra certainement dans les années à venir un droit OPPOSABLE. Il faut anticiper.

Nous proposons la CREATION D'UNE 2eme HALTE GARDERIE. 43 places : C'est insuffisant !!

A côté de cette halte garderie nous pourrions avoir **une maison de l'enfance.**

- Pour les adolescents

1 - la maison des associations que nous voulons, offrira des activités culturelles à nos ados.

2 - Nous créerons un ticket culturel, comme le ticket sport.

3 - Créer un point accueil « JOBS d'été » pour les 16-25 ans pour aider nos jeunes à trouver un 1^{er} job d'été en centralisant les offres d'emplois des entreprises de BIHOREL.

4 - Offrir une initiation à internet pour les jeunes et les anciens qui veulent rester branchés.

- Pour les familles

La famille est la base de notre société. Elle crée des repères moraux affectifs et juridiques.

Indispensable au renouvellement des générations, elle est le premier lieu où l'on transfère des valeurs et le dernier îlot de sécurité et de solidarité.

De nouvelles formes de familles s'organisent aussi autour de familles recomposées ou de familles de type monoparental.

Il est temps que la politique familiale tienne compte de cette réalité et que les politiques d'aides aux familles nombreuses s'étendent aussi aux familles recomposées et aux familles mono parentales qui peinent parfois à boucler les fins de mois.

Nos propositions

1 – CREATION D'UNE MAISON DES PARENTS où soit valorisée la fonction parentale pour :

- organiser des échanges d'expérience entre parents
- offrir un soutien professionnel (psychologue) aux parents en difficulté face à leurs enfants
- travailler avec les services sociaux et de la Justice pour assurer des formations obligatoires aux parents d'adolescents délinquants
- offrir un soutien et une écoute aux couples en difficulté

2 – FAVORISER L'ACCESSION A LA PROPRIETE dans les logements sociaux

Compte tenu des prix de l'immobilier, accéder à la propriété est un privilège pour certains. Nous voulons en faire un droit pour tous.

Actuellement BIHOREL dispose d'un parc locatif social de 30% soit 10% de plus que la loi n'impose.

1/3 du parc des logements sociaux pourrait être proposé à l'achat aux locataires occupants qui le souhaitent et en particulier aux jeunes couples primo-accédants.

- pour les jeunes retraités et nos grands aînés:

Vivre aussi longtemps que possible dans sa commune est une aspiration légitime pour toute personne âgée.

Des moyens modernes tels que la télésurveillance, la livraison de repas à domicile et de courses, sont enfin mis en oeuvre sur BIHOREL. Il reste encore beaucoup à faire pour permettre à nos anciens de se maintenir aussi longtemps qu'ils le souhaitent à BIHOREL.

Nos propositions :

1 - Les jeunes retraités doivent pouvoir s'investir dans la vie associative et municipale et en particulier

- dans le soutien extra scolaire en accompagnant des enfants scolarisés à BIHOREL.

Cette expérience est à mener dans le cadre d'études surveillées en lien avec les écoles dans le cadre d'un véritable tutorat qui permet de développer les relations inter-générationnelles.

- dans le carré de citoyens.

2 - Nous voulons une maison de retraite pour les BIHORELAIS à un prix adapté aux besoins de nos retraités.

Les personnes âgées qui toujours vécu à BIHOREL, lorsque vient le moment où elles ne peuvent plus rester chez elles devraient pouvoir rester là où elles ont fait toute leur vie, sans être obligées de déménager loin et de perdre tout leur tissu relationnel et amical.

Cela correspond à un besoin légitime de nos anciens. Il aurait fallu anticiper ce besoin depuis bien longtemps.

3 - Nous proposons un système de navette- bus sur notre commune, pour aider au déplacement de nos aînés qui ne conduisent plus (courses démarches administratives ou bancaires etc).

4 - Les familles qui ont des enfants ou des jeunes adultes handicapés, leurs parents victimes de la maladie d'Alzheimer, doivent être aidées à pouvoir faire des pauses, plusieurs fois dans l'année à l'occasion de week-ends, où ils pourront souffler.